Le savoir c'est le pouvoir

Nos diplômés sont prêts !

L'UBT Transport routier et Logistique organise chaque année une formation fédérale pour ses militants des différents secteurs et des différentes régions. Ces sessions annuelles font partie d'un cycle de quatre ans qui commence juste après les élections sociales pour se terminer juste avant les élections sociales suivantes.

Les derniers jours communs de ce cycle de formation ont été organisés les 3 et 4 février derniers.

Plus de 250 militants se sont retrouvés au Floréal Blankenberge pour une formation résidentielle de deux jours et un programme varié d'ateliers consacrés à la campagne des élections sociales, à la procédure électorale, aux réseaux sociaux, à l'utilisation d'outils photo numériques... À l'issue de la formation, nos militants ont même reçu un diplôme couronnant ces quatre années de formation.

Frank Moreels, président de l'UBT : « *Dans la dernière ligne droite vers les élections sociales, nos candidats bénéficient de tout le soutien nécessaire pour mener une campagne réussie. Au cours des quatre dernières années, ces camarades ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans leurs entreprises pour défendre les droits de leurs collègues, améliorer la sécurité dans les entreprises, se battre pour un travail faisable. Il est de notre devoir de les soutenir au mieux dans leur action. Avec ces militants, nous sommes confiants dans le résultat des élections sociales. En avant les rouges !* »

Vote liste 3

Élections sociales ?

Pour élire nos représentants aux différents niveaux politiques, nous allons régulièrement aux urnes. Dans le cadre des élections sociales qui sont organisées cette année entre le 11 et le 24 mai 2020, nous élisons également nos représentants, mais dans les entreprises de 50 travailleurs ou plus. Les représentants élus des travailleurs sont nos délégués. Ils représentent leurs collègues au travail et ont un rôle important à jouer dans les décisions prises au sein de l'entreprise.

Les élections sociales sont donc le moment par excellence pour concrétiser la démocratie sociale et économique dans l'entreprise. Chaque voix exprimée en faveur de nos délégués les rend plus forts par rapport à l'employeur. C'est important pour faire entendre la voix de leur syndicat dans l'entreprise. Plus nos délégués obtiennent de voix, plus ils seront en position pour défendre et protéger les intérêts de leurs collègues travailleurs.

L'UBT, indispensable dans nos secteurs

Parce que l'UBT allie dialogue et concertation à la fermeté quand il s'agit de défendre et de préserver les intérêts des travailleurs.

Parce que l'UBT se bat pour la diversité parmi ses candidats délégués afin de garantir une représentativité optimale au sein des organes de concertation dans les entreprises. Ce n'est que de cette manière qu'on pourra prendre des décisions justes et équitables.

Parce que dans le cadre de ces élections sociales, l'UBT avance quatre grandes priorités importantes pour les travailleurs de nos secteurs :

- un travail faisable ;
- plus de pouvoir d'achat ;
- plus de formation ;
- égalité des droits.

Dans nos secteurs, les travailleurs sont encore trop souvent considérés comme des travailleurs de seconde zone. L'UBT veut que ça change. Mais seuls, nous n'y parviendrons pas. Nous avons besoin de vous, de nos délégués, de nos membres et de nos électeurs. Votez donc Liste n° 3 au mois de mai !

La boîte à outils UBT

Pour mettre à la disposition de nos candidats aux élections sociales quelques outils pratiques pour mener campagne, nous avons créé une 'boîte à outils'. Vous y trouverez notamment le visuel de notre campagne mais aussi des modèles en Word et en PowerPoint destinés à aider nos militants à créer leurs propres affiches, tracts et présentations.

La boîte à outils contient aussi toutes les affiches, des posts pour les réseaux sociaux, des films et tout le matériel de propagande confectionné par l'UBT. Pendant la campagne, la boîte à outils sera régulièrement mise à jour et complétée avec du nouveau matériel. Contactez votre secrétaire régional ou votre propagandiste pour lui demander le lien vers la boîte à outils.

Union Belge du Transport FGTB UBT

Travail faisable

Un **coût** qui ne fait pas l'affaire des employeurs

Travail faisable dans les secteurs du transport : où en sommes-nous ?

Dans le « Moniteur de la faisabilité du travail » du Conseil social et économique flamand (SERV) de 2019, nous lisons que seulement 41 % des travailleurs du transport exercent un emploi faisable. Plus d'un tiers des travailleurs du transport se plaignent du stress au travail. Dans le secteur du transport, les travailleurs subissent une flexibilité excessive, uniquement taillée sur mesure de l'employeur. Ces chiffres démontrent que les efforts actuels sont insuffisants. Nous devons tous travailler de plus en plus longtemps, mais cela devient difficile en l'absence d'emplois faisables. Nous en avons discuté avec Tom Peeters, secrétaire UBT pour la section du Limbourg.

Qu'est-ce qui rendrait le travail plus faisable dans le secteur du transport ?

Tom : « Les nombreuses heures prestées par les travailleurs dans nos secteurs devraient leur permettre de gagner un salaire décent. Ce qui n'est nullement le cas aujourd'hui. Ainsi, les chauffeurs de poids lourd font soixante heures par semaine pour arriver à un bon salaire. Les conducteurs d'autocar travaillent souvent selon des services coupés et dans la logistique, les travailleurs sont confrontés à une flexibilité à outrance. Nous constatons qu'il y a peu d'intérêt pour la faisabilité des emplois. Car un emploi faisable représente bien entendu un coût qui ne fait pas l'affaire des employeurs.

Arrivés à l'âge de 55 ans, nos travailleurs sont fatigués mentalement et sur le plan physique. Ce sont des aspects que les employeurs ont tendance à ignorer, mettant ainsi ces travailleurs dans une position intenable. Par ailleurs, le coût du RCC est devenu tellement élevé que ce régime n'offre plus de solution. Résultat ? Le nombre de malades de longue durée augmente proportionnellement à la diminution du RCC. D'où notre revendication justifiée de rendre le travail plus ergonomique, plus faisable et de réintroduire les systèmes de travail à temps partiel. »

Chauffeur de bus, de car, de camion et de taxi : autant de métiers en pénurie. Quelles mesures prendre pour améliorer l'attrait de ces métiers et renforcer l'accès à la profession ?

Tom : « Il s'agit d'une question de sous. Pour les travailleurs dans nos secteurs où les salaires ne sont pas élevés, c'est presque une nécessité de travailler jusqu'à l'âge de 67 ans pour pouvoir survivre. Il y a des chauffeurs qui continuent à travailler après leur mise à la retraite, pour des raisons financières.

Les employeurs doivent investir dans la formation pour que les travailleurs acquièrent des connaissances plus larges que leurs tâches quotidiennes. Ils devraient instaurer des systèmes de rotation pour éviter que les travailleurs ne soient obligés de faire toujours les tâches les plus lourdes et d'utiliser toujours les mêmes muscles et articulations.

Les chauffeurs de poids lourd sont exposés à une charge de travail meurtrière : pression de l'intérieur exercée par l'employeur, pression de l'extérieur par le client dans le cadre du juste-à-temps, facteurs externes comme les embouteillages... Qui veut un tel boulot... pour même pas 12 € de l'heure ?

Le travail faisable est possible, mais le problème est aussi l'existence d'une main d'œuvre au rabais. Et tant que c'est le cas, les employeurs ne s'empresseront pas de rendre le travail plus faisable. Ils ne trouvent pas de chauffeurs ? Ils font appel à des travailleurs au rabais de l'Europe de l'Est. On constate heureusement une évolution timide vers l'utilisation de contrats de travail belges et même vers une syndicalisation croissante, mais il faudra certainement encore au moins quinze ans avant que cela ne devienne la règle et que ces travailleurs ne s'engagent sur le plan syndical. »

La moitié seulement des travailleurs exerce un emploi faisable. Et plus d'un tiers des travailleurs souffre du stress au travail. Le constatez-vous dans votre pratique quotidienne ?

Tom : « La flexibilité taillée à la mesure de l'entreprise est source de stress. La dépendance financière des travailleurs est une chose dont les employeurs profitent. Qui sont les victimes des pratiques de dumping social ? Les travailleurs qui n'ont pas d'autre perspective. J'ai traité des dossiers de chauffeurs bulgares qui s'échinaient au travail pour à peine 500 € par mois. Mais pour ces chauffeurs, c'était 500 € ou rien du tout.

Les ouvriers peu qualifiés n'ont tout simplement pas toujours le choix. L'aspect financier joue bien sûr un rôle, mais la nature du travail est également importante.

C'est une question de bonne volonté. Chez nous, il y a une grande entreprise de nettoyage qui distribue chaque année à ses deux propriétaires la somme rondelette de deux millions d'euros. Mais ces mêmes propriétaires prétendent sans rougir qu'ils ne disposent pas d'une marge financière suffisante pour accorder l'augmentation de 1,1 % à leur personnel. De telles situations sont tout bonnement inacceptables ! »

Chaque employeur y gagnera s'il s'attache à améliorer la faisabilité du travail. Il est donc important d'investir dans la qualité des emplois et d'organiser la flexibilité à la mesure du travailleur : un bon équilibre entre vie privée et professionnelle, emplois de fins de carrière, congés thématiques, ... La formation et le perfectionnement sont de nature à améliorer la motivation au travail. Il faut prendre en compte la totalité de la carrière des travailleurs. Au lieu d'économiser sur la faisabilité du travail, il faut procéder à des investissements supplémentaires. Car un travailleur content est un travailleur productif.

L'UBT exige que la qualité du travail soit une priorité des nouveaux gouvernements ainsi que des services d'inspection.